Bonne nouvelle!

Les mises à l'eau avancent à grand train et nous pouvons maintenant appeler le groupe 5 composé de tous les bateaux qui n'ont pas fait partie des 4 premiers groupes.

Les mises à l'eau se feront à partir du 1er juillet, si vous avez payé vos cotisations. Vous pouvez commencer vos préparatifs dès maintenant.

Nous prévoyons aussi commencer la phase du nettoyage de la propriété et des stationnements dès que la cédule de mises à l'eau nous le permettra, soit vers le 1er juillet. Ceci inclut l'aire des dériveurs. La grue pour voiliers Lightning ou autres bateaux légers sera opérationnelle dès les premiers jours de juillet.

Naturellement, nous devons tous continuer à respecter les mesures sanitaires et de distanciation mises en place pour lutter contre la propagation de la Covid-19. Il est de bonne pratique de toujours avoir un masque à portée de main et de l'utiliser quand on est à deux mètres ou moins d'un membre d'une autre famille. Il faut surtout se laver ou se désinfecter les mains le plus souvent possible.

Au plaisir de se revoir sur le plan d'eau cet été!